PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION THÉORIQUE "OUVRIR SA MICRO-CRÈCHE"

Durée de la formation : I mois (100h)



Cette formation théorique introductive d'un mois vous permettra d'avoir une vision globale du projet de création à réaliser. Cette partie devra obligatoirement être terminée pour accéder à la formation pratique, ses 150 vidéos et 80 documents, ainsi qu'à l'accompagnement personnalisé. Le programme de cette formation pratique est disponible en cliquant ici

L'accompagnement et les web-conférences collectives seront valables jusqu'à l'ouverture de votre structure. L'accès aux formation théoriques et pratiques et leur mise à jour sont ouverts à vie.

Pré-requis :

Aucune formation ni diplôme n'est exigée pour suivre cette formation.

Voici cependant quelques recommandations:

- Avoir une idée <u>suffisamment mûre</u> de projet
- Matériel: accès à un ordinateur et une connexion internet (3 mbps minimum).
- Disposer d'une adresse mail Google (accès au drive et évaluations)

Modalités de suivi et d'évaluation du stagiaire :

- 1 coaching individuel d'entrée en formation
- 10 QCM d'auto-évaluation / 4 exercices de fin de formation / 1 examen de final
- 1 coaching individuel de bilan de fin de formation

À qui s'adresse cette formation?

Cette formation est ouverte à tous types de profils : issu(e) de la petite enfance ou non, avec ou sans diplôme. Tout le monde peut monter sa micro-crèche.

Objectifs de la formation

À la fin de cette formation, vous serez entièrement formé(e) pour créer votre entreprise et être gestionnaire de votre ou de vos propre(s) micro-crèche(s). Vous aurez obtenu des compétences en gestion et création d'entreprise, ressources humaines, marketing et commerciales.

Compétences ciblées

- Maîtriser le secteur d'activité des EAJE, plus particulièrement celui des micro-crèches
- Comprendre le parcours de création : Savoir comment créer une micro-crèche (étapes clés)
- Comprendre et appréhender le marché immobilier et la règlementation bâtimentaire
- Savoir réaliser une étude de marché (étude de besoins)
- Comprendre et savoir monter un business plan (prévisionnel, compte de résultats...)
- Maîtriser les différents statuts juridiques associés à une micro-crèche
- Maîtriser les différents dossiers réglementaires pour obtenir votre agrément d'ouverture
- Maîtriser la réglementation de votre équipe de professionnels et son recrutement



MODULE I _ Qu'est ce qu'une micro-crèche?

- Les établissements d'accueil de jeune enfant
- Le passage à 12 enfants
- La composition d'un local adapté à l'implantation d'une micro-crèche
- Le chiffre d'affaires moyen
- La liberté des axes pédagogiques
- Une journée type en micro-crèche
- Les contrats d'accueil
- Qu'est-ce que l'aide PAJE ?

QCM N°1: Temps estimé à 10'

15H

MODULE 2 _Votre parcours de création

Comment créer une micro-crèche? Les étapes chronologiques
QCM N°2: Temps estimé à 5'



MODULE 3_ Les préparatifs

- Définir votre zone de chalandise
- Votre dossier de présentation
- Obtenir les pré-accords mairies/communauté de communes & PMI

QCM N°3: Temps estimé à 15'



MODULE 4 Le local

- Les différents types de locaux (local maison construction)
- Le référentiel bâtimentaire
- La rénovation et les travaux obligatoires
- La check-list d'une visite de local

QCM N°4 : Temps estimé à 15'



MODULE 5_ L'étude de besoin

- Pourquoi faire une étude de besoin ?
- Les composants essentiels d'une étude de besoin
- L'état des lieux de l'accueil petite enfance (individuel et collectif)
- Le synthèse de votre étude pour faciliter sa lecture
- Créer votre questionnaire en ligne pour avoir le retour du terrain
- Comment diffuser votre questionnaire pour obtenir un maximum de réponses

QCM N°5 : Temps estimé à 15'



- Composition et explication des documents (théorie)
- Définir le coût global du projet-Les postes de dépenses en crèche
- Définition de vos tarifs
- Estimation de votre Chiffre d'affaires
- Le BFR (Besoin en Fonds de Roulement)
- Assembler votre business plan
- Combien de banques contacter ?
- Les courtiers professionnels

QCM N°6 : Temps estimé à 15'





MODULE 7_ Création de votre entreprise

- L'entité juridique gérant votre activité : la personne morale, c'est quoi ?
- Quand et comment la créer ?
- Les différents statuts et comment choisir le bon ?
- Les différences et conseils d'expert comptable

QCM N°7 : Temps estimé à 5'



MODULE 8_Les différents dossiers réglementaires pour obtenir votre agrément

- Le projet établissement
- Le règlement de fonctionnement
- Le dossier d'agrément

QCM N°8 : Temps estimé à 5'



MODULE 9_ Votre équipe

- Qui recruter ?
- Les différents profils-Équipe pilier du bon fonctionnement de votre structure ?
- Qui peut travailler en micro-crèche ?
- La référence technique
- Le référent santé et accueil inclusive
- L'encadrement minimum et conseillé
- Calculer son besoin d'ETP
- Où recruter?

QCM N°9 : Temps estimé à 5'



MODULE 10 _ Accès à la formation pratique et documents

- Examen final de formation et exercices : Temps estimé : 2H
- Accès à la formation pratique sans durée limitée offerte dans le cadre de votre financement CPF (15 modules, +150 vidéos, +80 documents personnalisables)



Accessibilité

Nous adaptons notre programme de formation ainsi que notre accompagnement selon votre handicap. Des aménagements sont mis en place selon vos besoins. Nous sommes à l'écoute de tout aménagement qui vous permettrait de suivre cette formation dans les meilleures conditions. Pour toute demande d'aménagement, merci de bien vouloir contacter votre référent handicap : Laureen DEMAN - laureen@poupischool.fr

Assistance pédagogique et technique

Pendant et après votre formation, notre équipe pédagogique reste à votre entière écoute par mail et dans votre espace formation.

En cas d'incident technique, notre équipe technique est disponible du lundi au vendredi de 9h à 18h par mail et par téléphone pour vous permettre d'accéder à vos formations dans de bonnes conditions.

Votre référent administratif marion@poupischool.fr Votre référent pédagogique olivier@poupischool.fr

Votre référent handicap laureen@poupischool.fr

